

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	9 (1936)
Heft:	11
Rubrik:	Chronique - Communiqués - Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION EST L'ORGANE DE :

l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève
la Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

(ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MEMBRES DE CES SOCIÉTÉS)

Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct. + Versement au compte de chèques II 6622

É D I T E U R

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

R É D A C T E U R

A. Hæchel, 78 rue de Lausanne à Genève

A D M I N I S T R A T I O N

Imp. Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Aux membres de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Les sociétaires individuels ou les associations qui sont membres collectifs de l'Union suisse pour l'amélioration du logement sont avisés qu'ils recevront prochainement de la part du caissier de la Section romande la demande de paiement de la cotisation de l'année courante. Que chacun veuille bien accueillir avec bonne volonté cette demande, ces cotisations étant la seule ressource de l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

Bibliographie

Linoléum Giubiasco présente, dans son fascicule de septembre 1936, une très belle collection de clichés pris dans des hôpitaux, sanatoria, cliniques, ainsi que quelques églises où ont été utilisés les produits éprouvés de cette industrie nationale. Signalons comme nouveauté la nouvelle gorge en linoléum sur métal qui doit remplacer la plinthe habituelle.

Le Problème des Constructions en Colonies en Suisse (Zur Frage des Siedlungsbaues in der Schweiz), brochure éditée par l'Union suisse pour l'amélioration du logement, Zurich, case post, 107. Prix : 50 ct.

L.-G. RAUCOULE. — **La Médecine par les Aliments.** En vente chez l'auteur, à Dinard (Ille-et-Vilaine).

Ce livre de « diététotherapie » (médecine par les aliments) étudie successivement les céréales, l'oignon, l'ail, les légumes, les fruits, la tomate, les pruneaux, le miel, puis les soupes, la viande, les œufs, les salades, les arômes et les condiments, les graines aromatiques, l'huile d'olive, le fromage, le lait et les boissons au point de vue de leur composition et de leurs propriétés particulières. Des recettes de cuisine complètent la plupart des chapitres. Une deuxième partie est consacrée plus spécialement aux régimes ou à la diététique, avec des recettes adaptées à la méthode naturiste de l'auteur. Nous y trouvons comme chapitres spéciaux : La cuisine pour votre santé ; La cuisine riche en vitamines ; La santé des dents par les aliments.

Ce qui donne à ce livre une puissance démonstrative indéniable, c'est qu'aux arguments de l'auteur viennent constamment s'ajouter l'approbation ou la confirmation de nombreuses sommités médicales.

Société coopérative d'habitation, Lausanne

A louer pour date à convenir :

Groupe de Prélaz. — Maisons familiales, 4 chambres, jardin, 1320 fr. et 1338 fr. (Chaudage central par maison.) S'adresser à M. Paris, avenue de Morges, 79.

Groupe du Pré-d'Ouchy. — Appart. 3 chambres, 2^{me}, 1122 fr. ; 3 chambres, rez, 1092 fr. Chaudage général compris. S'adr. à M^{me} Destraz, av. de la Harpe, 31.

Groupe de Cour. — Plusieurs jolis appartements de 3 chambres tout particulièrement avantageux : de 960 fr. à 1020 fr., suivant situation. Chaudage général compris. S'adresser à M. Pavid, avenue de Cour, 64.

Groupe de Montolivet. — 4 chambres tout confort, 1560 fr. ; 3 chambres, idem, 1410 fr. ; 3 chambres, chauffage général, 1290 fr. ; 3 chambres tout confort, 1380 fr. S'adresser à M. Volet, chemin des Paleyres, 4.

Groupe de Couchirard. — Appartements à prix réduits de 3 pièces, 960 et 930 fr., chauffage général compris. S'adresser à M. Ponci, avenue de Genève, 96.

Pour traiter, s'adresser au bureau, Saint-Laurent, 20, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 h. à 17 h. (téléphone 31.475), où l'on peut également obtenir tous les renseignements désirables et la liste complète des appartements à louer.

PAPIERS PEINTS

LINOLÉUMS - CAOUTCHOUC



F. GENOUD & CIE

RUE DE L'ÉCOLE-SUPÉRIEURE (ÉTRAZ)
LAUSANNE



CARRELAGES ET REVÊTEMENTS

Représentants des Usines Servais, Mettlach et Vienne

FAIENCE POUR
REVÊTEMENTS,
CARREAUX EN
GRÈS POUR
DALLAGES

Fournitures

St-Roch
Rue Galliard, 2



TRAVAUX EN
MOSAÏQUE,
ÉVIERS
EN GRÈS

Posé par spécialistes

Tél. 23.961

J. ROD S.A. LAUSANNE

ABONNEZ-VOUS A EN FAMILLE

FABRIQUE DE CLOTURES EN CIMENT ARMÉ

Lucien Borel

LAUSANNE

Maison spécialisée pour la pose des clôtures en tous genres. Construction pêcheries, espalières, clôtures pleines, fosses, bordures de jardin, etc. etc. Vente directe à l'usine de planches en ciment, poteaux, treillages, toutes fournitures pour clôtures.

Bureau : Lausanne, Chauderon, 24. T. 31.188
Usine à Paudex. Téléph. 33.495

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Réflexions sur le lavage de la vaisselle

De M^{me} Paulette BERNÈGE, dans le *Cordon bleu*, revue illustrée de cuisine pratique, Paris.

De tous les travaux ménagers, le lavage de la vaisselle est, sans doute, le moins sympathique. Plonger les mains dans une eau chaude et grasse où nagent des débris culinaires n'a rien de bien captivant, il faut en convenir, surtout lorsque ce travail s'effectue (selon la coutume) de suite après avoir savouré un bon repas. Comme "digestif", on peut trouver mieux.

Néanmoins, il faut en passer par là et laver chaque jour ce qu'on a sali. Aussi réfléchissons-nous ensemble aujourd'hui à cette besogne pour essayer, sinon de la supprimer totalement, du moins de l'alléger, en tout cas de la rendre moins répugnante.

L'idéal, évidemment, consisterait à pouvoir faire faire mécaniquement ce travail, mais que faut-il penser des machines à laver la vaisselle ? Il est bien difficile, en quelques lignes, d'exposer des données définitives sur cette question. D'abord, il y a machines et machines. Il faut, à mon avis, distinguer les machines à laver la vaisselle de restaurant des appareils de ménage.

Les premières, aux jets extrêmement puissants, donnent, en général, toute satisfaction ; ce sont des appareils à grand débit dans lesquels les paniers à vaisselle circulent sans arrêt pendant plusieurs heures par jour ; elles travaillent vite et bien, lavent et aseptisent, suppriment presque totalement l'essuyage. Coûteuses, elles permettent néanmoins de récupérer rapidement leur prix d'achat par l'économie de main-d'œuvre qu'elles réalisent.

Or, les petits appareils de ménage sont loin d'avoir les mêmes avantages. Les jets moins puissants lavent moins bien, les paniers étriqués imposent des tâtonnements pour le rangement intérieur de la vaisselle ; la machine doit être lavée après chaque repas. Ne représentant ni économie de temps, ni économie d'eau, ni économie de manutention, ces appareils évitent simplement de mettre les doigts dans l'eau grasse. Encore l'avantage n'est-il que théorique, puisqu'il faut quand même faire à la main le travail le plus ingrat que la machine n'effectue pas, le récurage des casseroles, par exemple.

Nous n'insisterons donc pas sur le lavage mécanique de la vaisselle ; celui-ci ne commence à être intéressant que pour des lavages en série dans des maisons importantes.

Comment donc pourrions-nous nous y prendre pour simplifier quand même notre tâche ?

Je réponds tout de suite :

1^o En faisant poser l'eau chaude courante sur notre évier (un petit chauffe-eau à gaz convient très bien pour celles qui n'ont pas de distribution centrale) :

2^o En choisissant des éliers creux, en forme de bacs, dont les rebords sont assez élevés pour que l'eau ne rejaille pas par-dessus ;

3^o En flanquant l'évier de deux égouttoirs à gauche et à droite. (Si la place fait défaut, un seul égouttoir sera maintenu, celui de gauche.)

J'ajoute que l'évier doit être placé assez haut pour que nous n'ayons pas à nous courber, que les modèles à deux bacs rendent souvent de grands services dans un ménage, tant pour la lessive que pour la vaisselle, un bac servant au trempage et l'autre au rinçage.

Si nous tenons compte des observations ci-dessus, nous constatons immédiatement une amélioration considérable. Notons d'abord que nous pouvons laver les objets sales au fur et à mesure qu'ils se salissent, l'eau chaude coulant à volonté du robinet. Plus d'encombrement autour de l'évier, plus de mets collés et desséchés difficiles à enlever. Notons ensuite que la plus grande partie de la vaisselle après le repas peut s'effectuer à l'eau courante : verres, tasses, assiettes à dessert, compotiers et tous objets non tachés de matières grasses : ce lavage rapide et propre n'est plus désagréable à faire.

Restent les assiettes et les plats graisseux ; ceux-ci, après avoir été débarrassés de leurs déchets, bien grattés, sont placés dans le bac de droite plein d'eau savonneuse. Il suffit de les retirer un à un de leur bain à l'aide de la main gauche (gantée de caoutchouc si vous le désirez), de passer la layette à manche que tient la main droite, de plonger l'objet ainsi lavé dans le deuxième bac de rinçage, de le déposer en dernier lieu sur l'égouttoir. Trois mouvements, tous effectués de la main gauche ; celle-ci assure les transports, chaque emplacement étant à sa portée.

Plus de cuisements de mains, plus de bras tendus, plus de pas à faire au travers de la cuisine, plus de laveuses à poser pour se saisir d'un objet, en un mot plus de fausses manœuvres d'aucune sorte. La main gauche prend, transporte, plonge et pose d'un bac à l'autre et à l'égouttoir, qui tous trois sont devant elle ; pendant ce temps, la main droite ne fait que laver.

Précision, rapidité, bonne attitude, aisance, harmonie des gestes, hygiène.



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

L. ZAPPELLI
LAUSANNE
RUE DU PRÉ 13 - TÉLÉPHONE 31.651

LOCATION :: GÉRANCE

RICHARD FRÈRES
MAÎTRES COUVREURS
● LAUSANNE
● VALENTIN 58
SE RECOMMANDENT

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Mon jardin • Travaux de saison

Dans le précédent numéro, nous avons traité de la conservation des légumes feuillacés pendant l'hiver, lesquels sont plus délicats. Seules les **betteraves à salade** font exception et doivent être rentrées dès que les premières gelées se font sentir. Il faut avoir soin de ne pas les blesser lors de l'arrachage. On supprime les feuilles à la main, pour ne pas faire de cicatrice sur la pomme avec le couteau. Elles sont mises en silo ou en cave dans du sable frais.

Les **céleris-pommes** sont mis en jauge ou plantés en cave lorsque celle-ci est assez grande. Au moment de l'arrachage, il faut avoir soin d'enlever les feuilles attaquées par la rouille.

Les **carottes** sont arrachées par un temps sec. On aura soin de faire deux choix : celles qui sont absolument saines et celles qui sont légèrement abîmées et que l'on utilisera en premier lieu. On coupe le feuillage près du collet, pour éviter que les feuilles du cœur ne repoussent trop vite. On peut les mettre à la cave, mélangées à du sable frais, en jauge ou en silo. Les **scorsonères** peuvent passer l'hiver dehors ; mais, comme l'arrachage de ce légume n'est pas agréable dans la mauvaise saison, on le sort de terre pour le mettre à la cave dans du sable frais. Les **navets** sont peu sensibles au froid ; cependant, à l'approche des forts gels, ils sont arrachés ; on coupe le feuillage près du collet pour les empêcher de pousser. Lorsqu'ils poussent, ils deviennent rapidement spongieux.

Les **poireaux**, qui constituent un légume très sain, ne se rentrent pas en hiver. Cependant, dans le courant de décembre, on fera bien, en prévision d'une forte gelée, d'en arracher une certaine quantité et de les enjagger en cave ou dans un endroit abrité du jardin. On coupe le feuillage des **pissenlits améliorés** et on recouvre les planches de 10 à 15 cm. de terre ou de terreau. En février-mars de l'année suivante, on récolte de délicieuses pousses blanchies.

Les **arbres fruitiers** sont plantés en automne de préférence et aussi longtemps que le sol n'est pas gelé ou trop humide. Pour les sujets à tige, il faut planter les tuteurs avant les arbres. On aura soin de ne jamais enterrer la greffe.

Si la nature paraît s'endormir, il faut néanmoins songer au printemps prochain et préparer les garnitures florales. Pour obtenir une belle floraison printanière, les **plantes bulbeuses** sont parmi les plus précieuses. Parmi les plus intéressantes, citons les **tulipes** de races différentes, les **jacinthes**, les **narcisses**, les **crocus**, les **anémones de Caen**, les **fritillaires** ou **couronnes impériales**, etc. Il faut mettre ces plantes en terre riche, mais exempte de fumier frais qui, parfois, provoque la pourriture des bulbes. N'oublions pas quelques plantes bisannuelles, soit : **pâquerettes**, **myosotis**, **silènes**, **cheiranthus**, etc.

Sachons utiliser ces jolies plantes, leur prix n'est généralement pas très élevé et c'est avec peu de frais que nous pourrons avoir le plaisir de les voir fleurir et nous annoncer la venue des beaux jours.

Que se passe-t-il à la Kobac ?

Sous ce titre, le Bulletin financier suisse (page 265) — auquel nous laissons toute la responsabilité de ses renseignements — publie un article dont nous ne pouvons contrôler les dires, mais qui présente une mise en garde très sérieuse contre cette institution.

Nos lecteurs auront peut-être souvenir de la campagne menée par notre journal pour obtenir un contrôle fédéral de cette catégorie de sociétés. La Société pour l'amélioration du logement de Genève avait même publié une brochure contenant un exposé très complet de M. Huelin, directeur de la Caisse de Prêts sur Gages, qui mettait en garde contre les promesses des caisses d'épargne de construction.

Ces dernières ont repris, pour la plupart du moins, leur activité sous le titre officiel de « Caisse de crédit à terme différé » et sont placées sous le contrôle d'un Office fédéral.

Or, la Rédaction du Bulletin financier cite de graves accusations contre la gestion de la Kobac, qui est certainement la plus importante société de ce genre. En outre, il émet des doutes assez troublants sur l'efficacité du contrôle officiel. Nous citons ici quelques lignes de cet article :

... L'Office peut autoriser ou empêcher certains plans de travail, certains moyens de propagande, mais c'est tout. Quant à l'examen matériel des garanties pour les déposants, l'Office n'a aucune compétence, sauf en cas d'insolvenabilité, lorsqu'il est vraiment trop tard. Il est vrai que l'Office a aussi décliné toute responsabilité matérielle pour les avis officiels annonçant d'abord les concessions provisoires et, plus tard, les concessions définitives. Mais la propagande fait valoir ces concessions fédérales d'une manière tout à fait différente ; on fait croire au public que l'on est en présence d'un contrôle matériel.

TOUT CONSOMMATEUR

soucieux de ses intérêts, fait ses achats dans les magasins de la

Société Coopérative Suisse de Consommation - Genève

Escompte 5 % à tout acheteur
sur carnet d'achat de **Fr. 200.-**

Bornet S. A.

8, RUE DE RIVE, 8 • GENÈVE

LUMIÈRE • SONNERIES • TÉLÉPHONE • CUISINIÈRES
À GAZ • APPAREILS SANITAIRES • DEVIS GRATUITS

Entreprise de gypserie-peinture

J. VULLIEMIN

Maupas, 32 LAUSANNE Tél. 22.609

FERBLANTERIE • COUVERTURE • APPAREILLAGE

Virgile Bertoncini

SUCCESEUR DE A. RAMELET

LAUSANNE

Cheneau-de-Bourg, 30 - Tél. 23.227 - Bureau : Solitude, 20

FERRONNERIE J. DROGUET & FILS

Rue de Genève, 75 • Lausanne